

REPUBLIQUE DU BENIN

.....
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
.....

DECRET N° 2009-486 DU 25 SEPTEMBRE 2009

Chargeant Monsieur **Victor P. TOPANOU**,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
de la Législation et des Droits de l'Homme,
Porte-parole du Gouvernement, de l'intérim
de Monsieur **Zakari BABA BODY**, Ministre
Chargé des Relations avec les Institutions
pour compter du samedi 29 août 2009.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définis de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret 2009-260 du 12 juin 2009 portant composition de Gouvernement ;

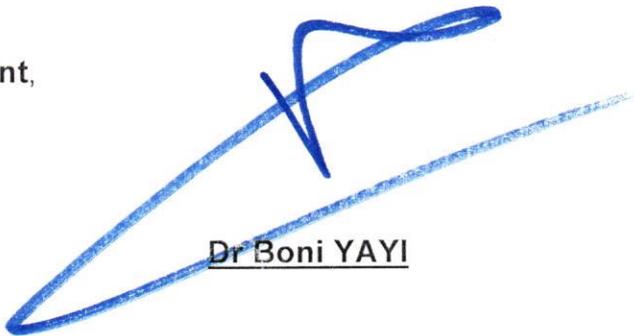
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du samedi 29 août au 18 septembre 2009, Monsieur **Victor P. TOPANOU**, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice de la Législation et des Droits de l'Homme, Porte-parole du Gouvernement, est chargé de l'intérim du Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, Monsieur **Zakari BABA BODY**.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 25 septembre 2009

**Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,**



Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6- SGG 2- AN 2- HCJ 2- CS 2- CC 2- CES 2- HAAC 2- MIC4-
MEF 2- MCAT 2- AUTRES MINISTERES 29- JORB 1.